



Procès Verbal du Comité Directeur du 7 Décembre 2015

Présents : PJ Vazel – P. Chedeville – P. Celestin - A. Tournier-Lasserve – T. Chevot – JM Pegain – A. Mahieu - I. Ruscade- M. Tessier – T.Romming - D.Brel- A.Bernard - JP Lunel- P. Bonnamy

Excusés : D. Laborde - P.Boschiero – M.Gnahore – A.Riviere - D. Eisenstein- S.Lemaire

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du mois de novembre.
- Elections des membres du bureau
- Compétitions hivernales
- Fonctionnement du minibus
- Stage de Printemps
- Questions diverses

● Approbation du Procès-Verbal du mois de Novembre :

Du fait d'aucune remarque ni aucune observation, le procès-verbal du mois de novembre est approuvé à l'unanimité.

● Elections des membres du bureau :

Suite à l'assemblée générale du 21 novembre dernier et suite à l'élection du tiers des membres du comité directeur suivant les résultats ci-dessous :

- Bonnamy Patrick : 89 voix sur 94 votants / - Celestin Pierre : 91 voix sur 94 votants /
Thérèse Chevot : 83 voix sur 94 votants / Anne Tournier-Lasserve : 90 voix sur 94 votants.

Le comité directeur procède à l'élection du bureau : Présidente / Anne Tournier-Lasserve élue à l'unanimité moins une abstention – Vice-Président / Pascal Chedeville élu à l'unanimité moins une abstention – Vice-Président / Pierre Celestin élu à l'unanimité moins une abstention - Trésorier / André Mahieu élu à l'unanimité moins une abstention – Trésorier Adjoint / Sylvain Lemaire élu à l'unanimité – Secrétaire / Thérèse Chevot élue à l'unanimité moins deux abstentions – Secrétaire Adjoint / Aucune candidature.

● Compétitions hivernales :

Les compétitions hivernales sont déjà bien engagées : cross, salle, trail ...

Les engagements doivent être réalisés de manière précise. Lors du dernier cross de nombreux enfants n'étaient pas inscrits et les entraîneurs ont dû les inscrire sur place ce qui pose de nombreux problèmes. Il est demandé aux entraîneurs et surtout au secrétariat du club d'être très vigilants. Il n'est pas possible d'avoir autant de problèmes sur le terrain pour les entraîneurs qui sont là pour encadrer les athlètes et non réaliser des inscriptions sur place.

De nombreuses compétitions sont lancées dans le cadre des championnats de l'Essonne, mais également dans le cadre des compétitions sur route ou en trail.

● Fonctionnement du minibus

Le fonctionnement du minibus n'est déjà pas respecté par tous malgré un règlement intérieur instauré et très précis pour l'utilisation de celui-ci. Nous avons déjà constaté des traits sur la carrosserie du véhicule sans qu'il n'y ait d'indication sur le carnet de bord ni auprès des responsables du club.

Il est capital que ce véhicule soit respecté, car cela ne pourra continuer. Les utilisateurs qui ne respecteraient pas les règles ne pourront plus le conduire.

● Le Stage de Printemps 2016

Il aura lieu du samedi 16 avril au vendredi 22 avril 2016 à la Pommeraye où 30 places ont été réservées (soit 5 de moins que l'an dernier). Le prix du stage pour les athlètes sera de 350€. Du fait des réservations à réaliser pour le transport, il est proposé de donner dès à présent les invitations aux athlètes afin que les réponses arrivent au plus vite. Il est nécessaire de rechercher les meilleures solutions pour trouver les coûts les moins chers pour le voyage : ouigo, sncf, bus, ... (JM Pegain fera une première ébauche de ce dossier). Pour les minimales, il sera nécessaire qu'un entraîneur soit présent au stage pour emmener les quelques jeunes pour une semaine d'entraînement. Chaque entraîneur devra suivre en lien avec le secrétariat les réponses de leurs athlètes.

● Questions/informations diverses :

- Les formations : Pratiquement tous les entraîneurs du club sont formés, seuls deux ou trois doivent continuer et valider leurs acquis. Pour les officiels, il est nécessaire que chacun suive sa carrière en lien avec le juge référent du club.

- La FFA est en train de lancer la nouvelle série de certification et de labellisation pour les clubs avec des critères un peu différents par rapport à la dernière labellisation des clubs. Le club déposer un dossier dans le cadre du système informatique.

- Pour la compétition des épreuves combinées des 12 et 13 décembre à l'Insep, il est nécessaire de donner les noms des athlètes, des officiels ou des dirigeants afin que chacun puisse rentrer dans l'enceinte.

- Pour les interclubs il sera nécessaire d'avoir un juge jeune de niveau départemental de moins de 30 ans. Les entraîneurs ont le rôle de repérer les éventuelles personnes susceptibles de pouvoir suivre la formation et réussir l'examen.

La séance est levée à 22H10
Le prochain Comité directeur aura lieu le Mercredi 6 Janvier 2016 à 20H00
au bureau du club du stade.

Bonnes fêtes de fin d'année